

6. Le deuil

"Je suis la résurrection et la vie." (Jn 11,25)

Un de vos proches vient de mourir... Vous avez demandé une célébration religieuse à la paroisse Saint Philippe du Roule. Il convient pour cela de demander aux pompes funèbres de téléphoner à la paroisse.

L'Eglise vous accueille

Un prêtre va prendre contact avec vous :

- pour vous exprimer la sympathie de notre communauté chrétienne,
- pour préparer avec vous la célébration,
- pour vous aider pendant ce temps d'épreuve à vivre dans la paix, l'espérance en Jésus Christ ressuscité.

C'est normalement ce prêtre qui présidera la célébration. Il peut être aidé dans cet accompagnement par un paroissien.

Pourquoi se rassembler pour une célébration ?

- Pour prier pour celui (celle) qui nous a quittés, afin que la prière du Christ et de l'Eglise l'ouvre pleinement à la joie de Dieu. Pour lui manifester aussi notre affection ;
- Pour nous souvenir de qui il est, pour Dieu et pour nous, et prendre conscience que les liens tissés avec lui ne sont pas rompus ;
- Pour affirmer notre foi en la résurrection et notre espérance de vie avec Dieu ;
- Pour nous entraider mutuellement dans la charité et demander les uns pour les autres la paix dans cette épreuve.

L'Eglise célèbre

Préparation :

Vous êtes invités à choisir des textes de la Parole de Dieu (première lecture et Evangile), des intentions de prières, des musiques et des chants évoquant au mieux la personnalité de celui qui vient de vous quitter, et rappelant aux croyants le sens de la vie et de la mort, l'espérance de la résurrection. L'organiste de la paroisse peut accompagner toute célébration. Un animateur(trice) ou un chanteur(euse) peut, sur demande, lui être adjoint. La célébration des obsèques peut comprendre ou non une eucharistie et la communion au Corps du Christ. Le choix en sera fait après réflexion avec la famille.

Cas particuliers :

Le corps a été donné à la science : une célébration à l'église reste évidemment possible.

Une incinération est prévue : la cérémonie à l'église a normalement lieu avant.

Les obsèques ont eu lieu en province : une célébration peut encore rassembler la famille et les amis à la paroisse.

PAROISSE SAINT PHILIPPE DU ROULE

9 rue de Courcelles - 75008 PARIS - Tél. 01 53 53 00 40 – Fax 01 53 53 00 43

Email : stphilippedurole@wanadoo.fr - Site : <http://www.stphilippedurole.org>

Les messes

A la demande de la famille ou des amis des défunts, des messes peuvent être célébrées à leur intention. On s'adressera au bureau d'accueil de la paroisse pour en fixer le nombre et éventuellement, les dates.

Après les obsèques, la paroisse continue à s'unir par la prière à ceux qui ont quitté ce monde ainsi qu'à leurs proches :

- le dimanche suivant la célébration de leurs obsèques, les défunts sont nominalement confiés à la prière de l'assemblée ;
- en novembre, une messe est célébrée à leur intention. Les familles qui ont vécu un deuil au cours de l'année précédente sont invitées par courrier à y participer ;

Le cimetière

Des textes vous seront remis, si vous le souhaitez, pour vous aider à prier au cimetière avec votre famille et vos amis.

Frais d'obsèques à l'Eglise et offrandes pour les messes

La paroisse doit faire face aux dépenses directement liées à la célébration des obsèques ainsi qu'aux charges générales de son fonctionnement. Le montant de ces frais vous sera indiqué par le bureau d'accueil. Votre participation reste subordonnée à vos possibilités.

Le « prix » d'une messe offerte pour un ou plusieurs défunts est en fait l'amour, exprimé ici concrètement, par lequel vous entendez participer au salut de ceux qui vous sont chers, en offrant pour eux le Sacrifice par excellence qui nous sauve, celui du Christ Jésus, rendu présent au saint Sacrifice de la messe.

Les dons recueillis dans les corbeilles placées aux portes de l'Eglise à l'issue de la cérémonie sont destinés à célébrer des messes pour le défunt. Les offrandes pour des messes que vous voudrez demander, par ailleurs, sont à remettre au bureau d'accueil.

PAROISSE SAINT PHILIPPE DU ROULE

9 rue de Courcelles - 75008 PARIS - Tél. 01 53 53 00 40 – Fax 01 53 53 00 43

Email : stphilippedurole@wanadoo.fr - Site : <http://www.stphilippedurole.org>